



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**ÉLECTION MUNICIPALE À SAINT-JOSEPH-DU-LAC
Le conseil municipal 2021-2025 élu sans opposition**

Saint-Joseph-du-Lac, le 1^{er} octobre 2021 – Au terme de la période de mise en candidature de l'élection générale municipale du 7 novembre 2021, qui se terminait aujourd'hui à 16 h 30, le président d'élection de Saint-Joseph-du-Lac, M. Stéphane Giguère, déclare élues par acclamation les 7 personnes ayant soumis leur candidature en bonne et due forme.

Sont ainsi élues, sans opposition, les personnes suivantes :

- Benoit Proulx, maire
- Régent Aubertin, conseiller municipal du district 1, de la Baie
- Marie-Josée Archetto, conseillère municipale du district 2, des Sables
- Karl Trudel, conseiller municipal du district 3, des Coteaux
- Alexandre Dussault, conseiller municipal du district 4, de la Vallée
- Michel Thorn, conseiller municipal du district 5, du Berceau
- Rachel Champagne, conseillère municipale du district 6, du Domaine

Le maire Benoit Proulx est ainsi élu pour un 3^e mandat consécutif, tout comme le conseiller municipal Michel Thorn. Régent Aubertin, Marie-Josée Archetto et Alexandre Dussault entament pour leur part leur 2^e mandat. Il s'agit d'un premier mandat pour Karl Trudel et Rachel Champagne.

Louis-Philippe Marineau, conseiller municipal du district 6 depuis 2013 et Alexandra Lauzon, conseillère municipale depuis 2019, ont quant à eux choisi de poursuivre d'autres ambitions.

« Je remercie très sincèrement M. Marineau et Mme Lauzon pour leur participation et leur apport à la vie démocratique municipale. M. Marineau a grandement contribué aux actions environnementales de la Municipalité, tandis que Mme Lauzon laissera sa trace sur le plan des loisirs et des communications. Je vous remercie et je salue votre service public. », mentionne le maire de Saint-Joseph-du-Lac, M. Benoit Proulx.

La cérémonie d'assermentation, au cours de laquelle les 7 élus réciteront à voix haute, devant témoin, un texte confirmant leur engagement à exercer leur fonction avec honnêteté et justice ainsi qu'à respecter le code d'éthique et de déontologie des élus municipaux de la Municipalité de Saint-Joseph-du-Lac, se déroulera prochainement.

Le conseil municipal invite la population à la prochaine séance du conseil municipal, le 5 octobre prochain.

- 30 -

Renseignements : Marie-Michelle Crevier
Responsable des communications
450 623-1072, poste 233
mmcrevier@sjdl.qc.ca

